

Dispositif J'y suis, j'en suis Cahier des charges / modalités 2024.

Lieu : Lycée Saint Joseph, Avignon (par l'entrée 45 rue du Portail Magnanen)

Dates juillet 2024 :

- **Première session : collégiens (6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème})**
 - du mercredi 3 au dimanche 7 juillet compris (5 jours)
- **Deuxième session : collégiens – lycéens (3^{ème} – Terminale)**
 - du lundi 8 au vendredi 12 juillet compris (5 jours)
- **Troisième session : lycéens – jeunes adultes**
 - lundi 15 au vendredi 19 juillet compris (5 jours)

L'accueil des séjours a lieu le premier jour en début d'après-midi.

Chaque séjour prend fin après le déjeuner du dernier jour.



Le dispositif EAC *J'y suis j'en suis* propose aux jeunes d'Avignon, du Grand Avignon et limitrophes de découvrir ou de vivre le Festival d'Avignon via un séjour de cinq jours (sans hébergement) sur le site du Lycée Saint Joseph. Le projet pédagogique et l'encadrement de ce séjour est porté par des militant(e)s des Ceméa qualifié(e)s, en partenariat avec le Festival d'Avignon, et se déroule dans le cadre réglementaire d'un centre de loisirs sans hébergement. Le lycée Saint Joseph, site intra-muros, est central et idéal pour la pratique d'activités, l'accès aux propositions artistiques mais aussi la convivialité.

Ce dispositif vise l'accueil de **50 jeunes par session**. Chaque établissement/structure a la possibilité d'inscrire 10 jeunes accompagnés d'un(e) enseignant(e) / éducateur(trice). Soit 5 établissements scolaires/structures du champ social) ainsi que 10 participant(e)s individuel(le)s.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 établit que l'éducation artistique et culturelle contribue directement à la formation de tous les élèves. La création du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, qui vise l'égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, procède de ce rôle d'importance accordée à l'éducation artistique et culturelle.

Partenaires

Festival d'Avignon, Centres de jeunes et de séjours du Festival d'Avignon (CDJSFA), Éducation Nationale (Académie d'Aix-Marseille).

Objectifs

- Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC), via la rencontre, la pratique et l'acquisition de connaissances.
- Nourrir le lien entre les jeunes et les opérateurs culturels de leur ville afin qu'ils s'en approprient, tout au long d'un projet pédagogique courant sur l'ensemble de l'année scolaire, l'usage et les pratiques.
- Favoriser et faciliter l'accès au Festival d'Avignon en priorité aux établissements scolaires de proximité et aux jeunes éloignés des ressources culturelles et/ou peu familiers des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.
- Se rencontrer entre jeunes issus de différentes structures du territoire
- Développer la cohésion au sein d'un groupe

Contenu du séjour

- Participation des jeunes, accompagnés de leurs enseignant(e)s ou éducateur(trice), nommés ci-après accompagnateur(ice)s, à un séjour d'éducation artistique et culturelle d'une durée de 5 jours, encadrée par les Ceméa, respectant l'esprit de l'association et leurs principes pédagogiques (l'autonomie, l'émancipation de la personne, l'utilisation de démarches actives).
- Les jeunes seront répartis dans des groupes en fonction du séjour et de leur âge (ou de leur classe le cas échéant).
- Les jeunes assisteront et participeront à :
 - **3 spectacles** de la 78^e édition du Festival d'Avignon,
 - **des ateliers de pratique et d'expression** pour les préparer aux spectacles de la programmation ainsi que **des retours sensibles**,
 - **1 rencontre avec un(e) ou des professionnel(le)s** du spectacle vivant et/ou avec une équipe artistique,
 - **1 visite d'un lieu** emblématique du Festival
 - **1 proposition culturelle spécifique** au groupe peut agrémenter le séjour si l'accompagnateur(trice) le souhaite (pour toute activité payante, prévoir une enveloppe supplémentaire, ce temps se déroulera uniquement sous responsabilité de l'accompagnateur(ice)s).

Lien vidéo de présentation *J'y suis j'en suis* : <https://vimeo.com/905210642/5964df603a>

Conditions du projet

Les structures retenues dans ce dispositif développent un projet annuel cohérent de sensibilisation au spectacle vivant et au Festival d'Avignon.

Pendant le séjour au Festival d'Avignon encadré par les Ceméa, les jeunes mineurs restent à tout moment sous la responsabilité de leurs accompagnateur(ice)s, conjointes à celle des animateur(trice)s.

Les CDJSFA s'engagent à transmettre la version définitive du planning des activités, les horaires de démarrage des journées et de fin d'activités ainsi que les lieux de RDV de retour : à l'enseignante relais du service éducatif, aux accompagnateur(ice)s et aux familles au plus tard 48/h avant le début du séjour.

Avant et pendant le séjour, la professeure relais du service éducatif du Festival, en étroite collaboration avec le comité de pilotage du dispositif (CDJSFA et Festival d'Avignon), assure le suivi du dispositif en relation avec les animateur(trice)s des CDJSFA.

Plusieurs rendez-vous pour les accompagnateur(ice)s et/ou les personnels de direction sont prévus **pour préparer le séjour** :

- une réunion de présentation du projet, en janvier
- une réunion d'appropriation du séjour, en mai/juin

Deux bilans partagés seront établis à l'issue du séjour :

- l'un entre jeunes, accompagnateur(trice)s et partenaires,
- l'autre uniquement entre accompagnateur(trice)s et partenaires.

Coût du séjour

- **140€ par élève** ou individuel(le), **140€ par accompagnateur(trice)**
- Sont inclus dans ce tarif : les 3 spectacles du Festival d'Avignon, les repas du midi et du soir si le spectacle a lieu en soirée, les collations et l'encadrement.
- Pour les établissements scolaires, ce coût est pris en charge par l'établissement et peut faire l'objet d'un financement Pass Culture (part collective ou individuelle).
- En cas d'absence d'un jeune ou d'accompagnateur(trice), aucun remboursement n'est possible sauf cas de force majeure (sous présentation d'un justificatif).
- Le transport vers le lieu de séjour sera à la charge des structures et/ou des familles.

Modalités d'inscription

En début d'année 2024, les structures et les accompagnateur(ice)s souhaitant inscrire un groupe lors d'un séjour présenteront aux jeunes le dispositif *J'y suis j'en suis* afin d'éveiller leur curiosité. Ils pourront accompagner leur présentation d'outils mis à disposition par le Festival.

Toute personne n'ayant pas pu assister à la première réunion d'information de janvier, est invitée à manifester son intention de candidature au dispositif auprès de l'enseignante relais Festival d'Avignon : service.educatif@festival-avignon.com

Dans le dossier d'inscription numérique (lien transmis par courriel) à remplir et renvoyer **le 31 mars au plus tard**, la/les personne(s) référente(s) du groupe présenteront un court descriptif de leur projet (pédagogique et financier) et la liste précise des jeunes concernés. Les structures retenues dans ce dispositif en seront informées entre le 15 avril et le 19 avril.

Dès confirmation de leur participation, les structures devront collecter les fiches de renseignement des jeunes et les remettre aux CDJSFA au 31 mai au plus tard. Ainsi les encadrant(e)s pédagogiques auront les contacts téléphoniques et adresses e-mails pour communiquer directement avec les enfants, les familles, les accompagnateur(ice)s.

Modalités de règlement

Le règlement du coût global de la participation des jeunes et de leur(s) accompagnateur(trice)s, hors dispositif de co-financement par le Pass Culture, **est assuré par les structures**. Un ou plusieurs devis peuvent être adressés par les CDJSFA. Dès confirmation de participation, un versement d'un acompte de 30% est attendu dans un délai d'un mois maximum. **Le solde de la participation devra être versé 30 jours avant le début du séjour par virement aux CDJSFA ou 20 jours après si le dépôt de la facture s'effectue sur Chorus Pro.**

Planning

- **Décembre/janvier 2024 : Envoi d'une invitation à la réunion d'information**
par la DAAC aux référent(e)s culture des établissements et aux personnels de direction ;
par le Festival aux structures du champ social.
- **23 janvier 2024 : Réunion d'information à La FabricA du Festival d'Avignon**
Rencontre avec les enseignant(e)s et les relais du champ social,
présentation du dispositif, retour d'expérience, présentation du cahier des charges,
recensement des adresses e-mails des intéressé(e)s.
- **12 février 2024 : Ouverture des pré-inscriptions pour les groupes**
Suite à la réunion d'information, les CDJSFA envoient les dossiers numériques d'inscription aux référent(e)s des structures candidat(e)s (version numérique du formulaire de demande d'inscription collective). Les dossiers d'inscriptions sont également en téléchargement sur les sites internet du Festival d'Avignon et ceux des CDJSFA.
- **31 mars 2024 : Dates limite des retours de formulaire d'inscription collective**
par les relais au secrétariat CDJSFA - contact@cdjsf-avignon.fr – 06 72 23 74 28
- **3 avril 2024 : Ouverture des inscriptions individuelles**
(dossier à télécharger en ligne)
- **Entre le 15 avril et le 19 avril 2024 : Sélection et réponses aux candidatures**
avec envoi aux structures les fiches d'autorisation parentale et de droit à l'image, ainsi que les fiches sanitaires de liaison à retourner aux CDJSFA.
- **30 mai 2024** : dernier délais pour le retour des fiches sanitaires
- **Fin mai/juin 2024 : Réunions de préparation et d'information**
à destination des familles, enseignants, relais, partenaires et équipes de direction pour présenter en détails le programme, les modalités des séjours et répondre à toute question.
- **15 juin : Envoi des convocations**
et programmation des activités des séjours par les encadrant(e)s pédagogiques Ceméa.
- **Du 3 au 19 juillet : Séjours festivaliers *J'y suis j'en suis***
A l'issue de chaque séjour, un temps de bilan sera organisé avec les encadrant(e)s, les enseignant(e)s, les éducateur(trice)s et la professeure relais du service éducatif et le Festival d'Avignon.

Exemple d'un déroulé de séjour

<p>JOUR 1</p> <p><u>14h</u> accueil au lycée Saint-Joseph puis ateliers en petits groupes <u>18h</u> <i>spectacle</i> <u>20h30</u> fin de journée sur le lieu du spectacle</p>	<p>JOUR 2</p> <p><u>10h</u> accueil et ateliers au lycée Saint-Joseph <u>12h30</u> déjeuner puis ateliers <u>16h30</u> <i>rencontre avec une équipe artistique</i> <u>20h</u> repas au lycée Saint-Joseph <u>22h</u> <i>spectacle</i> <u>23h45</u></p>	<p>JOUR 3</p> <p><u>11h</u> accueil au lycée Saint-Joseph et ateliers en petits groupes <u>12h30</u> déjeuner au lycée Saint-Joseph <u>14h-15h</u> <i>visite de plateau</i> <u>15h-18h30</u> <i>Proposition libre</i></p>
<p>JOUR 4</p> <p><u>10h</u> accueil au lycée Saint-Joseph <u>11h</u> <i>spectacle</i> <u>13h</u> déjeuner au lycée Saint-Joseph <u>14h30</u> ateliers et jeux en petits groupes <u>17h</u> fin de journée au lycée Saint-Joseph</p>	<p>JOUR 5</p> <p><u>10h</u> accueil au lycée Saint-Joseph <u>10h30</u> bilans en mouvement et écrits <u>12h30</u> déjeuner au lycée Saint-Joseph <u>14h</u> fin de journée et du séjour au lycée Saint-Joseph</p>	<p><u>Nota Bene :</u></p> <p>Les horaires sont données à titre indicatif. Il s'agit ici d'un exemple de déroulé des journées. Le calendrier sera construit une fois que nous aurons connaissance de la programmation du Festival d'Avignon.</p>